

ACTUALITE EDITION

POLÉMIQUE. Dans un texte très violent à paraître dans *La Revue littéraire*, Camille Laurens accuse Marie Darrieussecq de « plagiat psychique ». Cette dernière s'estime calomniée et leur éditeur commun, Paul Otchakovsky-Laurens, l'assure de son entier soutien.

Un nouveau concept :

le plagiat psychique

C'est un texte très agressif, accusateur, qui risque d'être le pavé dans la mare de cette rentrée littéraire qui s'annonçait plutôt calme. La polémique met face à face deux écrivaines à succès, Marie Darrieussecq et Camille Laurens, autour de *Tom est mort*, le nouveau roman de la première qui paraît le 30 août. Un conflit à ce point violent qu'il vient de contraindre Paul Otchakovsky-Laurens, directeur des éditions P.O.L et éditeur des deux romancières, à arbitrer radicalement entre deux de ses auteurs-phares, apportant à l'auteure de *Truismes* un soutien total et sans équivoque (voir ci-contre).

Dans un texte à paraître le 3 septembre dans *La Revue littéraire* (Léo Scheer), Camille Laurens affirme en effet avoir reconnu dans *Tom est mort*, livre revendiqué comme une fiction, son propre livre, *Philippe*, un récit autobiographique sur la mort de son fils nouveau-né, sorti en 1995 chez P.O.L. Elle parle d'« usurpation d'identité », de « plagiat psychique », de « piratage ». Bref, Camille Laurens accuse très durement sa consœur de l'avoir dépossédée de son histoire. « *Qu'un écrivain ne se limite pas à reproduire ce qu'il a vécu, c'est une évidence. Mais alors, que sa langue l'invente, qu'elle ne l'emprunte pas.* »

Dans l'entretien qu'elle avait accordé à *Livres Hebdo* en juin dernier (1), Marie Darrieussecq, qui fait parler à la

**« Qu'un écrivain ne se limite pas à reproduire ce qu'il a vécu, c'est une évidence. Mais alors, que sa langue l'invente, qu'elle ne l'emprunte pas. »
Camille Laurens**

première personne une mère qui, dix ans plus tôt, a perdu accidentellement son fils de quatre ans, rappelait son admiration pour *Philippe* tout en faisant également référence aux récits de Laure Adler et de Philippe Forest. Elle reconnaissait d'emblée avoir conscience qu'écrire une fiction sur la mort d'un enfant constituait « une grande transgression », mais, se justifiait-elle, « avec des tabous, on ne peut pas écrire ». Plus loin, elle ajoutait avoir veillé à se « renseigner pour ne pas commettre de grosses bourdes psychologiques, ne pas heurter les gens à qui c'est arrivé en vrai ».

Un procès absurde et injustifié. Aujourd'hui encore, elle dit comprendre que la lecture de son livre ait pu être insupportable à Camille Laurens, qu'elle puisse de manière générale raviver la souffrance chez ceux qui ont vécu un tel drame mais elle se juge avant tout violemment « calomniée », l'accusation de plagiat étant, selon elle, « l'arme fatale pour tuer un écrivain ». Elle s'estime en outre victime d'un procès en légitimité absurde et injustifié, avançant que la mort d'un enfant est une hantise qui traverse tous ses livres. Dans un entretien croisé avec Laure Adler dans *L'Express* en 2001, elle évoquait explicitement la mort d'un frère, mais avouait alors qu'elle ne pouvait pas en parler directement pour ne pas blesser

PHOTOS : OLIVIER DION





Marie Darrieussecq et Camille Laurens.

ses parents... « *Pour avoir grandi auprès d'une mère en deuil, je ne suis pas moins légitime pour écrire sur un tel sujet* », plaide-t-elle aujourd'hui, navrée de se voir contrainte de donner ce genre de gages. Car là n'est pas la question. Et Camille Laurens est sans doute la première à le savoir. On voit bien d'ailleurs, au nombre d'objections qu'elle devance, qu'elle s'engage là sur un terrain plein de contradictions et que sa position d'accusatrice est bien paradoxale. La lauréate en 2000 pour *Dans ces bras-là* du prix Femina, au jury duquel elle vient d'être élue, n'est-elle pas elle-même passée maître dans l'art de brouiller les frontières entre le réel et la fiction dans ses propres livres? Cela lui a même valu plusieurs procès dont un notamment intenté par son ex-mari pour atteinte à la vie privée, à la sortie de *L'amour, roman*. Elle sait donc bien, et le dit d'ailleurs dans son texte, qu'un écrivain a le droit de se glisser dans la peau d'un autre. Que la fiction peut parfois s'approcher plus près de la vérité qu'un texte autobiographique toujours au risque du « *narcissisme éploré* ». Elle sait aussi que tout a déjà été dit. Qu'il est des « *lieux communs* » dont aucun écrivain n'a l'exclusivité, le monopole. Ce que Paul Otchakovsky-Laurens, qui juge les attaques de Camille Laurens « *factuellement inexactes, théoriquement faibles et humainement lamentables* » et l'accusation de plagiat « *ridicule* », résume ainsi : « *Les histoires n'appartiennent à personne.* » Autrement dit à tout le monde, donc a fortiori aux écrivains. Eternel débat que vient également illustrer le début de polémique autour du livre de Mazarine Pingeot, *Le cimetière des poupées* (voir encadré). Dans le cas particulier de l'histoire qu'elle raconte, Marie Darrieussecq évoque, pour sa part, des « *universaux du deuil* », des comportements, des sentiments communs à tous les hommes, que la littérature a, selon elle, précisément mission de faire entendre.

VÉRONIQUE ROSSIGNOL

(1) « *La fiction n'est pas un loisir* », LH 676 du 29.6.2007, p. 78.